

**Montant des remboursements de dépenses
Barèmes CSN au 1er juin 2022**

Repas

Déjeuner	15.75 \$
Dîner	24.50 \$
Souper	30.30 \$

Déplacements – Sauf si la rencontre se fait sur les lieux de travail ou à domicile

Transport	Coût billet aller-retour ou 0.576 \$/km
Stationnement & Taxi	Sur production de pièces

Hébergement

Coucher	170.00 \$
---------	-----------

Frais de garde

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	+ de 3 enfants
Avant-midi	16,00 \$	24,00 \$	31,70 \$	8,30 \$
Après-midi	16,00 \$	24,00 \$	31,70 \$	8,30 \$
Soirée (après 18 h)	24,25 \$	31,70 \$	39,15 \$	8,30 \$
Nuit (après 24 h)	32,00 \$	47,15 \$	65,80 \$	8,30 \$

En outre, pour la période du souper, les frais encourus pour la garde ou les retards à la garderie donnent droit à une compensation de 15,00 \$ pour 1 enfant et de 7,75 \$ pour chaque enfant additionnel.